



Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Christelle COLLOT

Compte-Rendu de la Réunion Publique du Quartier Brichebay

Lundi 4 mars 2019

Suite à la déambulation qui s'est déroulée le 11 juillet 2018 dans le quartier Brichebay, la Mairie a organisé une réunion publique à la salle Polyvalente Brichebay (Avenue des Chevreuils), le lundi 4 mars 2019 à 18h30. Cette réunion présidée par Madame le Maire et plusieurs élus a rassemblé de nombreux habitants de ce quartier.

Les élus présents : Mme Pascale LOISELEUR, M. Marc DELLOYE, M. Francis PRUCHE, M. Jean-Louis DERODE, Mme Isabelle GORSE-CAILLOU, Mme Véronique LUDMANN.

Les services présents : M. Olivier TOPART (Services Techniques), M. David CALAIS (Police Municipale) et Mme Christelle COLLOT (Cabinet du Maire).

Les questions et observations des riverains et les réponses des élus et des services municipaux :

- **Sécurisation de l'arrêt de bus Brichebay : mal placé et dangereux pour les enfants**

Une campagne est en cours pour remettre aux normes les arrêts de bus.

- **Chauffeurs de TUS de la société TRANSDEV : ne respectent pas les stops, utilisent leurs téléphones portables au volant...**

La mairie est très vigilante à ces signalements et cela va être remonté à Transdev afin qu'un rappel soit fait aux chauffeurs.

- **Chantier sur l'ancien Centre Equestre de la Nonette : aucune signalisation et les camions « débouchent » sur la rue à toute vitesse. Un autre riverain avance l'hypothèse d'une société qui stocke ses camions le soir à cet endroit.**

Les services de la Mairie vont vérifier cette information. Une réflexion va être menée afin d'installer un panneau « Sortie de Camions ».

- **Marquage à la peinture rose sur le sol**

Il s'agit de l'entreprise VEOLIA qui effectue des repérages pour des branchements de réseau. Les Services Techniques vont signaler VEOLIA qu'une campagne d'information doit être réalisée auprès des riverains afin de les avertir de repérages sur le sol.

- **Elaguer les arbres situés dans la cour du gymnase, qui privent les habitations voisines de soleil.**

Enlever le lierre sur les arbres car cela les tue.

Ces demandes sont prises en compte par les Services Techniques.

- **Avenue des Chevreuils (chemin) : demande de remplacement de la chaîne par une barrière forestière**

Cette demande va être signalée à M. Maillard.

- **Demande de ne plus souffler les feuilles vers les jardins des habitations**

Cette demande est prise en compte par les Services Techniques.

- **Bacs des déchets verts ne sont pas acceptés par la CCSSO**

Mme LUDMANN indique que cela a été acté en Commission, les bacs sont acceptés pour la collecte.

- **Demande qu'un rappel soit fait auprès des bailleurs afin que les poubelles ne soient pas sorties dès 15h mais plus tard en fin d'après-midi**

Le nouveau système mis en place par la CCSSO n'a pas tenu compte de l'avis des Conseillers Communautaires de Senlis. Désormais, la société VEOLIA passe dans l'après-midi et non plus vers 5h ou 6h du matin. Cette demande va être adressée de nouveau à M. BATTAGLIA, Vice-Président de la CCSSO.

- **Allée de la Bréhaigne : jamais déneigé**

Les axes prioritaires sont dégagés en premier puis au fur et à mesure de la journée, l'ensemble des rues de la ville. Mme le Maire souhaite rappeler qu'il est de la responsabilité de chacun de déneiger le trottoir devant chez soi.

- **Parking situé rue des Marais : propriétaire OPAC ou la Ville, car beaucoup de riverains (maisons individuelles) viennent y garer leurs voitures au détriment des locataires de l'immeuble.**

Cette information va être vérifiée avec le cadastre.

- **Lampadaire complètement corrodé et tombé devant la Résidence Centaure**

Un nouveau prestataire est en train de faire un état des lieux complet de l'ensemble de l'éclairage de la ville avant de le remettre en état.

- **Quartier Ordener via rue des Jardiniers : manque de signalisation indiquant l'entrée du quartier**

La signalétique va être améliorée dans l'ensemble de la ville et notamment le quartier Ordener.

- **Affiche du Music Hall / Party Time : rue St-Léonard**

La procédure est toujours en cours d'instruction.

- **Stationnement rue de Brichebay (face à l'école de musique), lors des sorties de cours : voitures garées sur le trottoir**

La Police Municipale rappelle que de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire de la commune afin de faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

- **Rue Chante Alouette : voirie en mauvais état**

Les services techniques disposent d'une adresse mail (techniques@ville-senlis.fr) afin de signaler facilement ce genre de demandes.

- **Rue du Faubourg St-Martin et devant la résidence Thomas Couture : bancs mal disposés, il y aurait une plus jolie vue si les bancs étaient tournés dans l'autre sens.**

Cette demande est prise en compte, et va être étudiée par les Services Techniques.

- **Avenue de la Harde : vitesse excessive**

- **Avenue du Dix Cors : sens interdit non respecté par certains automobilistes**

La Police Municipale rappelle que de nombreuses actions sont menées sur l'ensemble du territoire de la commune afin de faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

- **Jardins partagés : demande d'installation d'une table supplémentaire à l'ombre des arbres**

Cette demande va être étudiée par les services techniques.

- **Square du Haras : remettre les bancs qui ont été enlevés**

Cette demande est prise en compte par les Services Techniques.

- **Avenir des terrains de rugby**
- **Création d'une association de riverains pour la défense des anciens terrains de rugby.**

Aucun projet immobilier n'est programmé pour le moment.

- **Lieu d'installation des forains pour la St-Rieul en 2019**

Comme s'y était engagé Mme le Maire, les forains ne s'installeront pas à Brichebay pour la St-Rieul 2019. Un autre terrain a été trouvé.

- **Enquête de l'APAVE pour la pollution des sols (anciens terrains de rugby) : certains riverains s'interrogent sur le questionnaire jugé trop « intrusif ».**

L'APAVE a reçu peu de réponses de la part des riverains, certainement dû à un manque de communication de la part de l'APAVE.

- **Retour d'une maison de la presse**

Aucun repreneur n'a été trouvé pour les maisons de la presse de la place Davidsen et du centre-ville. La Ville continue de chercher.

- **Augmentation de l'amplitude horaire de la Halte-Garderie**

L'amplitude horaire a déjà été modifiée ces dernières années. Un pôle multi-accueil est par ailleurs prévu à l'EcoQuartier.

- **Réouverture de l'épicerie de Brichebay**

Sa réouverture est prévue prochainement.

- **Installation de la fibre**

SFR et Orange commercialisent la fibre sauf dans le centre-ville, dans l'attente des autorisations de l'architecte des Bâtiments de France.

- **Gare : Réduction des places réservées aux taxis**

Un réaménagement est prévu avec une réduction des places de taxis mais cela relève d'une procédure spécifique.

- **Propriétaires de chiens qui ne ramassent les crottes**

La Police Municipale est vigilante à ce genre d'incivilités et des rappels réguliers sont faits dans le Senlis Ensemble.

